

Le pain du soldat

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **2 (1864)**

Heft 27

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-177205>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (franc de port) :

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Le pain du soldat.

Nous venons de l'échapper belle ! Rendons grâces aux dieux ! Un grand malheur nous menaçait. Il comptait sans la vigilance d'un représentant du peuple.

Nous dormions. Il veillait. Il veillait sur nos milices.

Sans lui que seraient nos pioupious. Hélas ! on frémit lorsqu'on y songe. Ils allaient tous mourir de consommation ! s'éteindre loin de leurs familles ! périr dans le marasme ! C'est horrible !

Et personne ne s'en doutait. — Gloire au vigilant député !

Son œil de lynx, toujours ouvert, toujours au guet, scrutant l'économie de nos soldats jusque dans ses profondeurs les plus intimes, pénétrant à travers les plis de la capote d'uniforme, venait de découvrir que les défenseurs de la patrie maigrissaient. Nos conscrits, bien portants aux yeux du vulgaire, n'étaient en réalité que des êtres décharnés, amaigris, des squelettes, des fantômes !

Découverte navrante !

C'est en se livrant à une étude sérieuse de la vie de caserne, en surprenant le soldat en déshabillé que le perspicace député a pénétré ce mystère. Le fait constaté, quelle en était la cause ? C'est ce qu'il fallait chercher.

S'enfermant dans sa chambre, il se plongea dans un abîme de réflexions. Il cherchait. — Il chercha longtemps. Enfin, après sept jours et sept nuits d'un travail soutenu, d'un laborieux enfantement, il sortit.

Il avait trouvé.

La Cité le vit passer un matin, sombre, méditatif, le front plissé, comme s'il eut eu à lutter contre l'exubérance des pensées remplissant son cerveau. Il marchait en homme qui tient en ses mains les destinées du pays.

Drapé dans sa redingote, il passa fier et droit devant le café B.

Il montait au Capitole.

Arrivé dans la salle où se discutent les intérêts du pays, il prit la parole : Nos soldats, s'écria-t-il, manquent de pain ; ou plutôt non, mais c'est tout comme ; on leur donne du pain blanc, ça ne vaut rien. Parlez-moi

du pain de ménage, bien gris, bien noir. Voilà qui tient le ventre, et donne du mollet. Du pain blanc ! C'est bon pour des goujats ! Voyez et jugez. J'en ai là. Nous allons casser une croûte. Vous en mangerez tous ; le président commencera. Soyez tranquilles ; il y en a pour tout le monde. Nos troupiers, blêmes, minces aux deux bouts et dégagés au milieu, maigrissent à vue d'œil. Je ne reconnais plus mes électeurs ; il y en a à l'école ; on me les a changés ; ils sont secs comme un jonc, de gras qu'ils étaient. Je leur a parlé. Tous regrettent le petit pois natal ; le seul souvenir de la lentille absente leur cause des tressaillements d'estomac. Cela ne peut pas durer. — Il faut remédier à ça. C'est simple comme bonjour. Plus de pain blanc. Du pain noir et des navettes au beurre ; un peu de Madère avant l'exercice et la Revalesscière à discrétion. Je ne dis que ça. Suffit.

Cependant la salle présentait un spectacle imposant.

Les pères de la patrie goûtaient le pain de munition. Tel député, mordant à même au morceau, laissa dans la croûte une ou deux de ses molaires ; tel autre, qui, depuis 1820, n'avait pas mangé du pain de soldat, perdit sa dernière dent. Mais on n'y regardait pas de si près. Le dévouement à la chose publique avant tout. Celui-ci avait de la peine à l'avaler tout sec. Celui-là, par contre, profitait de cet intermède, pour porter préjudice à son restaurateur, et faisait un repas complet.

Les huissiers palpitaient.

Bref, ce fut un beau moment, un spectacle grandiose.

Dans une prochaine séance, nous dit-on, ce zélé député doit faire goûter la soupe de la caserne ; ses collègues sont priés d'apporter leur cuiller ; enfin, dans une réunion suivante, on étudiera de près la question du bouilli, spécialement au point de vue de l'entre-côte.

Il est question d'une protestation de M. B. ; ces dix heures dans la salle portant atteinte à ses affaires. On ignore ce qu'il y a de fondé dans cette réclamation.

Après une discussion bien nourrie, une commission a été nommée pour l'examen du pain ; cette commission fonctionne avec zèle ; toutefois, deux membres des

plus délicats, ont été atteints d'obstruction le second jour ; ils ont dû s'arrêter, laissant leurs collègues dans le pétrin. Ceux-ci, néanmoins, continuent, et jusqu'ici tout semble bien aller.

On nous communique la lettre suivante :

« Etranger à Aigle, je visite chaque année, avec un nouvel intérêt, cette petite ville, dont les progrès et la prospérité frapperaient l'observateur le moins attentif. Sa situation topographique permettait, il est vrai, de prévoir qu'à l'ouverture de la route des Mosses, Aigle, devenant la tête de ligne d'une contrée populeuse, était appelé à gagner singulièrement en importance et en bien-être. Mais, devant les temps, escomptant courageusement l'avenir, sa population tout entière, n'attendant pas même la réalisation de ses vœux les plus chers, ce raccordement, si longtemps désiré avec le Simmenthal et la vallée de la Sarine, s'est mise, un beau matin, à percer des rues, à construire de vastes et beaux hôtels, à ouvrir des fabriques, des ateliers et de grands magasins. Aujourd'hui, elle construit une église catholique ; demain, elle élèvera un spacieux collège. Voilà, certes, déjà bien des preuves de l'activité et du bon sens pratique de cette petite ville, actuellement si prospère, hier encore presque un village.

Ce qui m'a cependant surtout frappé et réjoui dans un récent voyage à Aigle, c'est le nouvel établissement installé dans l'ancien hôtel de la Croix-Blanche, et destiné à recevoir des malades atteints de cancers ou de lèpre. Ces malheureux, jusqu'ici réputés incurables et abandonnés des médecins, ne tarderaient pas à s'y rétablir entièrement, après quelques semaines d'un traitement énergique, dirigé par des hommes aussi habiles que désintéressés.

Ces derniers, après de longues et laborieuses recherches médicales, ont eu le bonheur inespéré de découvrir un remède au cancer, à la lèpre et à la morve des chevaux. Hommage, en particulier, à l'homme possesseur d'un secret qui, exploité à Paris ou à Londres, l'eut rendu millionnaire en un mois, et qui n'a pas hésité, dédaignant argent et honneurs, à se dévouer à la population d'Aigle.

Inutile d'ajouter que, de toutes parts, les malades affluent dans sa maison de santé. Bientôt, guéris de leurs affreuses maladies, ils ne tarderont pas, en regagnant leurs foyers, à répandre au loin la réputation de leurs bienfaiteurs. Nous ne serons donc pas seuls à exprimer, avec nos félicitations pour Aigle, notre gratitude envers les fondateurs de l'établissement.

Terminons par le vœu que la commission sanitaire ouvre quelques succursales à la maison de santé d'Aigle et engage la direction de celle-ci à étendre ses bienfaits aux autres parties de notre canton. Une infirmerie établie à Lausanne, et destinée aux chevaux et aux ânes

morveux, que l'on remettrait à ses soins, n'aurait-elle pas aussi, Monsieur le rédacteur, sa raison d'être? »

Nous avons parcouru, il y a quelques jours seulement, le *Manuel pratique de télégraphie électrique*, de M. H. Cauderay, et nous devons à nos lecteurs d'attirer leur attention sur ce petit volume, que nous avons lu avec un réel plaisir. Quoique spécialement destiné aux employés des chemins de fer, ce manuel n'en présente pas moins beaucoup d'intérêt, même pour de simples profanes. Aujourd'hui que chacun voyage en chemin de fer, que chacun emprunte au télégraphe sa mystérieuse rapidité pour la transmission des dépêches, chacun veut aussi se rendre compte, jusqu'à un certain degré, des mille et un détails qui constituent l'exploitation de ces deux puissances modernes. L'ouvrage de notre concitoyen, M. Cauderay, est précisément de ceux qui peuvent répondre le plus utilement à ces esprits investigateurs qui veulent savoir les *parce que des pourquoi?*

Ecrit simplement, d'un style concis, très clair, ce manuel passe successivement en revue les principes généraux de l'électricité et de la télégraphie électrique, les divers appareils dont se compose un poste télégraphique, leur manutention, les signaux adoptés dans le système Morse et l'étude pratique des signaux télégraphiques. Ici M. Cauderay, en praticien consommé, ne se borne pas à indiquer ce qu'il faut faire, mais aussi ce qu'il ne faut pas faire, il connaît les difficultés que rencontrent ordinairement les commençants, les erreurs qu'ils commettent le plus souvent dans l'emploi des signes particuliers qui remplacent l'alphabet, et il attire leur attention sur ces difficultés. Les quelques pages consacrées à cette étude doivent être certainement des plus utiles à toutes les personnes qui veulent apprendre la télégraphie.

Nous trouvons ensuite dans cet ouvrage les conventions admises par les diverses compagnies suisses pour la transmission des dépêches dites *directes*, c'est-à-dire de celles qui sont échangées entre les différentes compagnies, et la classification des postes télégraphiques, suivant leur importance ou le rôle qu'ils doivent jouer dans le réseau général. C'est ainsi que, outre les postes extrêmes, ceux qui terminent les lignes et les postes intermédiaires, nous trouvons les *postes translateurs*, qui mettent en communication directe deux lignes différentes sans arrêt de la dépêche, et les *postes de jonction*, qui remplissent le même but, mais en recevant la dépêche d'une ligne pour la réexpédier sur une autre.

L'entretien des appareils, la recherche des dérangements qui peuvent se produire dans les nombreuses pièces qui constituent un appareil, la surveillance à exercer sur les lignes, sont autant de sujets dans lesquels M. Cauderay développe, d'une manière claire et précise, les résultats d'une longue expérience. Le vo-